



Conseil d'administration
de l'association sportive culturelle et d'entraide du Tarn
du 20/09/2024 – Maison de la Védisse
de 9h00 à 17h00

Siège social : 19 rue de Ciron - 81013 Albi Cedex 9



ORDRE DU JOUR

Ordre du jour :

- Points financiers
- Mise en marche du TPE + paiements en ligne
- Point sur le CA avant clôture des comptes
- Point sur Arbre de Noël (spectacle + salle + animations diverses) - préparation du budget estimatif
- Retour sur les activités proposées et gestion des activités à venir
- Logiciel OLGUA
- Retour sur les UA
- Questions diverses
- Permanences



Présents :

Louis Dinis, Jacques Savi, Jean-Pierre Malbert, José Escamilla, Silvine Rigaud-Bessièrès, Myriam Bonnet, Laurène Guilianni, Luis Lizano, Corinne Mathieu, William Caillava, Robert Cabal, Laurent Caillot-mathieu, Serge Carrière, Marvin Graham-Fonseca, Valérie Camus, Bernard Raucoules, Denis Fouchier, Cynthia Palouline

Absents :

Catherine Bernad, Gilles Bernad, Corinne Raveneau

Compte-rendu

Ouverture du CA à 9h00.

Tour de table pour présenter les membres du conseil d'administration à Denis Fouchier qui fourmille de nouvelles idées pour faire vivre l'ASCET et propose ses compétences en matière de graphisme pour toutes les publications de l'association

Point financier

Remerciements de Jacques Savi à Luis Lizano et Bernard Raucoules pour avoir remis en ordre la trésorerie pour l'année en cours. Toute l'équipe se joint à lui pour les remercier et remercie aussi Jacques pour son investissement.

L'ASCET a encore 2 comptes actifs : un au Crédit Agricole (à clôturer dans le mois qui vient) et un au CIC (nouveau compte actif).

Sur le compte CA, il y a un solde de 740,93€.

Sur le compte courant du CIC :

- un disponible de 3874,93€
- des opérations en cours de traitement (remise de chèques dont 1 retour d'aide matérielle) pour 3065,00€

Sur le livret A du CIC, un solde de 8000,00€.

Jacques rappelle qu'il faut être plus réactif et plus organisé pour activités et privilégier les paiements par virement.

Tous les documents doivent être fournis pour les remboursements (facture et/ou ticket de caisse, facturette de CB) sinon pas de remboursement.

Jacques confirme les paiements ou remboursements au gestionnaire ou à la personne qui a fait la dépense par mail aussitôt qu'il génère celui-ci.

L'ASCET reste en attente des crédits de la FNASCE pour l'acquisition du mobil-home de La cadière d'Azur, soit 1500,00 d'aides (en compensation de séjours gratuits) et 1500 de crédit à taux 0. Des précisions sont attendues sur les modalités de remboursement car la mise à disposition des séjours gratuits n'est pas très claire.

Le mot d'ordre qui est rappelé à tous, c'est rigueur, assiduité et communication.

« **Fiche activité** » récapitulative à retrouver sur Resana : rubrique Comptabilité – Dossier Fiche pratique compta

Paielements en ligne et TPE

Pour les paiements en ligne, il est convenu qu'on va d'abord se limiter au paiement des cotisations 2025.

Se rapprocher du CIC pour savoir comment sont gérés ces paiements : une ligne comptable par quinzaine ou bien une ligne comptable par opération ?

A voir aussi avec le CIC le fonctionnement du TPE, et mettre en route avec un test entre nous avant de proposer ce mode de paiement pour les diverses activités exemple : cinéma.

Il est bien entendu que chacun qui gèrera la permanence devra télécharger l'application CIC en lien avec ce TPE sur son téléphone personnel pour accepter ce moyen de paiement ou avoir un téléphone au local en permanence pour la connexion du TPE. Louis doit voir avec SGCD.

Luis, Jacques et Louis doivent prendre RDV avec la banque pour apporter toutes ces réponses.

NB – Sylviane se charge d'actualiser la fiche d'adhésion en appliquant les nouveaux tarifs, elle se charge aussi de l'envoyer à tous les adhérents ayant une adresse mail ainsi que par voie postale pour les adhérents sans adresse mail.

Point sur Arbre de Noël (spectacle + salle + animations diverses) - préparation du budget estimatif

LES RÉSERVATIONS

La salle et le spectacle sont bien réservés et confirmés pour le 18 décembre à la salle de Puygouzon.

LE BUDGET

Un budget estimatif a été établi et sera joint en annexe à ce compte-rendu. Afin que l'ASCET n'éponge pas toutes les pertes, Louis DINIS a sollicité toutes les administrations au prorata du nombre d'enfants bénéficiant de l'arbre de Noël.

La DIRSO s'engage à hauteur de 1500,00€ alors qu'elle ne devait que 1411,00€

La DREAL estime que la dotation ministérielle de 40€ doit couvrir l'organisation et le bon cadeau des enfants, il n'y aura pas de rallonge financière de leur part.

Le SGCD n'a pas encore fait de réponse en retour.

Pour la DDT, le CLAS attribue une enveloppe de 500,00€ à l'ASCET (celle-ci a été versée le 02/08/2024), il manquera donc autour de 230€ pour équilibrer cette ligne.

Une réunion est programmée le 27/09/2024 avec les directions de chaque administration pour échanger autour de ce sujet.

POINT SUR LA JOURNÉE du 18/12 et LE REPAS

Il est convenu que pour les préparatifs 5 personnes du SGCD et 8/10 personnes de l'ASCET suffiront. Pour le repas, en plus de ces personnes seront invités : le directeur ou directeur adjoint DDT, la directrice SGCD, 2 personnes du spectacle et éventuellement le maquilleur si on fait appel à ses services.

Le maquilleur n'a pas encore été contacté car Catherine Bernad s'était engagée à proposer une animation avec des ballons, à voir si elle maintient sa proposition sinon, il faut rapidement prendre contact avec Mickaël PEDRON (06.42.25.36.02).

LA TOMBOLA

La directrice du SGCD avait proposé de fournir des lots, voir avec elle lors de la réunion du 27 si c'est toujours d'actualité.

Le 1^{er} lot sera 1 semaine à la Cadière d'Azur dans le mobil-home pour une famille de 4 personnes hors période estivale.

Suivront : des smart_box, des repas au restaurant (le grain de sel et Lautrec en lien avec Bruno Zanolò), des entrées pour la scène nationale, un lot de JouéClub, 1 lot massage, des parfums, un lot cadeau de Flunch (à confirmer), un lot cadeau de Moré (à confirmer), du vin, du champagne, un ballotin de chocolat Jeff de Bruges, des madeleines bijoux (?).

Solliciter les agents pour un appel au don (miel, noix, vin,.....). Laurène et Denis se chargent des affiches d'appel aux dons.

Valérie et Sylviane se chargent de faire un mailing pour dons tombola et prospecter auprès d'entreprises locales pour une éventuelle participation + cerfa de défiscalisation à fournir.

Il est aussi proposé de remettre en place la vente de billets de tombola à distance. Un mail sera adressé à tous les adhérents leur proposant l'achat de billets de tombola, il suffira pour ceux qui le souhaitent de nous retourner un bon rempli avec leurs coordonnées et le paiement correspondant en chèque. Les tickets de tombola seront agrafés au bon de l'adhérent jusqu'au tirage au sort.

DIVERS

Denis Fouchier est chargé de réaliser les affiches pour la tombola et l'arbre de Noël.

Il pourra aussi actualiser le flyer des activités de l'ASCET qui sera communiqué avec le bulletin d'adhésion.

Pour les boules de Noël, faire un point sur le stock au local, Sylviane propose de recommander si nécessaire. Sylviane et Sandrine seront chargés de réceptionner les boules en retour.

Point OLGUA et UA

ADHÉSIONS

Pour les adhésions, il est difficile de faire un lien entre les inscriptions dans OLGUA et les paiements en ligne d'autant plus cette année que ne connaît le type d'écriture pour ces paiements en lignes sur les relevés de compte du CIC.

On maintient la gratuité pour les nouveaux adhérents (Frassoni, nouveaux adhérents DDTCSPP, ...)

Sylviane s'occupe de mettre à jour la fiche d'adhésion 2025 avec les nouveaux tarifs :

- 18€ : retraité
- 21€ : actif
- 30€ : extérieurs

Prévenir Sylviane si de nouveaux chèques sont déposés au local.

LES UNITÉS D'ACCUEIL

Avec OLGUA, le suivi, les contrats tout est ok et assez intuitif.

Il va falloir proposer des séjours gratuits pour compenser l'aide que la FNASCE nous a accordé. La compensation de cette aide n'est pas très claire, il faut éclaircir cela.

GRAU DE VENDRES

Un adhérent de l'ASCET a laissé le mobil-home sans faire le ménage selon les vacanciers suivants (photos à l'appui). L'adhérent tarnais estimait quant à lui avoir fait le nécessaire. Il est décidé d'encaisser la caution ménage (50,00€) à l'adhérent tarnais et de classer le vacancier suivant en prioritaire sur une prochaine réservation.

LA CADIÈRE D'AZUR

Travaux restant à réaliser :

- agrandir la terrasse,
- modifier le barnum,
- revoir et sécuriser les escaliers,
- recaler la porte du mobil-home qui semble ne pas être d'aplomb,
- tailler la haie avec le voisin.

Luis et Bernard envisagent d'y passer une semaine en octobre (semaine du 14 ou 21 oct). Robert et Louis les rejoindront 3/4 jours.

Laurène doit demander la carte déchetterie à la Cadière d'Azur.

DIVERS

Un adhérent Tarnais prochainement retraité souhaiterait proposer ses services (bricolage en tout genre) en contrepartie d'un séjour gratuit dans l'UA nécessitant des travaux. Cette question sera posée en RR ?

Retour sur la réunion régionale des 16 et 17 septembre

Serge, Bernard et Marvin y ont participé.

Pour un retour complet voir le compte-rendu RR de Bernard (secrétaire URASCE).

L'AG de la FNASCE se tiendra à Longeville en Vendée (région d'origine de la Présidente qui ne renouvelle pas son mandat et qui souhaite clore ce mandat dans sa région).

Pas de journées DASCE cette année.

Comment va-t-on récupérer les copies des dictées ?

L'URASCE souhaiterait que le Tarn organise le prochain rallye culturel à ALBI. Denis, Valérie et Myriam proposent d'y réfléchir et de refaire un point lors du prochain CA.

L'ASCE 31 souhaiterait que le permanent de l'ASCE 12 accorde de son temps de travail à leur ASCE. Les membres de la région ne sont pas très favorables à cette demande et craignent les dérives que cela pourrait engendrer.

Prochaine réunion le 14/11/2024 en visio.

Luis Lizano informe l'assemblée que Bernard Raucoules a été récompensé par la médaille d'or de la FNASCE. Tout le monde le félicite de son engagement.



Activités locales à venir et questions diverses

Activités à venir :

Rando à la Bancalié : samedi 28 septembre (pas d'enjeu sur les inscriptions si ce n'est pour l'organisation du goûter)

EKIDEN d'Albi : 4 équipes sont engagées à la DDT. William s'est chargé de constituer des équipes en faisant du porte à porte auprès des agents. Avec cette méthode, certains agents et plus largement des adhérents ascéistes sont évincés de la participation à la course. Pour l'année prochaine, il est fortement recommandé d'envoyer un mail aux adhérents (liste mailing à retrouver sur OLGUA) pour un appel à participation. Préférant aller au contact des gens, William peut se faire aider de l'équipe VP-SPORT pour assurer le mailing.

Aussi, lors de la diffusion du mail pour la Fanzone, si des personnes se déclarent intéressées pour la course, il faut les renvoyer vers William qui fera de son mieux pour que tout le monde puisse participer.

Denis est en charge de la réalisation d'un flyer pour l'organisation de la fanzone. Il est convenu que nous nous retrouvons à 19h30 au pied du tribunal sous la forme d'une auberge espagnole.

Bowling : voir si c'est possible en novembre et si le bowling de Labastide de Lévis est toujours en activité sinon se rapprocher du bowling du Séquestre.

Soirée jeux : voir si Sylvie et Mélanie veulent bien organiser cette prochaine soirée le 22 novembre (après un CA par souci d'économie de chauffage).

Denis propose pour 2025 de créer des olympiades multi-activités à la DDT au printemps. On lui laisse carte blanche et il s'associe à Marvin pour nous proposer qqch de plus précis lors d'un prochain CA.

Denis propose aussi pour 2025 d'organiser une représentation musicale (instruments et ou chants) en type soirée afterwork. Là aussi, cette proposition sera affinée et présentée lors d'un prochain CA sachant que la direction est informée de ce projet et même volontaire pour participer. Myriam sera le relais ASCET de cette activité.

Les achats groupés doivent être relancés pour la fin de l'année.

Luis et Bernard doivent aller chercher du Tariquet. Une attention particulière devra être portée sur le stockage compte-tenu de la présence d'activités au local.

Il est à noter que le prix des madeleines Bijou ne cesse d'augmenter et de ce fait les commandes sont moins nombreuses. Corinne a fait remonter cette augmentation incessante au représentant.

Les activités Yoga, Club-Photos, massages, réflexologie se poursuivent. Il est possible que la réflexologue vient de loin (Foix). Est-il toujours pertinent de la faire venir exprès ? Corinne doit vérifier.

Un problème se pose avec le stationnement d'un fourgon sur la place de stationnement devant le local. Est-ce une situation temporaire ou pérenne ? Point à éclaircir avec le SGCD notamment pour le déchargement de marchandises, les stationnements de Jacques SAVI lors des interventions pour la trésorerie, des interventions des masseuses ou réflexologues.

Permanences

lundi 23 septembre 2024 : Cynthia PALOULINE

lundi 30 septembre 2024 : Laurent CAILLOL-MATHIEU

mardi 8 octobre 2024 : Jean-Pierre MALBERT

lundi 14 octobre 2024 : Sandrine ESCAUT et Corinne MATHIEU

mardi 5 novembre 2024 : Jacques SAVI

lundi 18 novembre 2024 : Marvin GRAHAM-FONSECA

• • • • •

Fin du conseil d'administration.

Le prochain CA est prévu le 22 novembre 2024.

Un grand merci à José pour l'excellente grillade sur son barbecue de compétition. Les agents étant intervenus pour le remplacement des canalisations d'eau à la Védisse ont été invités à se joindre à nous pour le repas.

Ils sont aussi habiles avec un tractopelle qu'avec des pinces à saucisses...Merci à eux !

